

d'aval aux Etats-Généraux, avocat à Saint-Claude qui l'a rapporté de l'Assemblée. Celui-ci luttait depuis 1768 pour l'abolition de la mainmorte. L'original de ce portrait a été déposé aux archives de l'Assemblée.

Au bout d'une heure le président dit à Jean Jacob « *L'Assemblée vous engage à vous retirer; elle désire que vous jouissiez longtemps du spectacle de votre Patrie devenue entièrement libre.* » Mais Jean Jacob mourut à Paris en janvier 1790 dans sa cent vingt et unième année. Sa fille Pierrette mourut à Montfleur en 1828, à seulement... quatre-vingt-quinze ans ! Alors mangeons des gaudes si nous voulons devenir centenaires !

#### ARTICLE DU PRESIDENT PARU DANS LE BULLETIN DE LA MAIRIE DE DOMBLANS

L'association « Au vent du Cuard » fêtera en 2008 son 35<sup>ème</sup> anniversaire. Créée en 1973 pour défendre les droits de la section de commune de Blandans, elle a ensuite poursuivi son action de sensibilisation à l'environnement, tant auprès des décideurs (élus locaux, services du département, de la région, de l'état – participation aux enquêtes publiques ...) que de nos concitoyens.

L'association, qui compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents et de sympathisants, assume également une mission d'animation culturelle : elle participe, grâce à plusieurs membres artistes, à de nombreuses manifestations ou expositions et organise régulièrement des conférences ou stages sur des thèmes variés.

Les moments forts de la vie de « au vent du cuard » sont, bien sûr, son assemblée générale au printemps, un pique-nique début juin et le repas d'automne fin novembre de chaque année. Le repas de 2007 qui a eu lieu le 17 novembre a réuni une trentaine de fidèles autour d'une potée comtoise et d'une conférence animée par Monsieur André Saillard autour du concept général « paysage/urbanisme/développement » appliqué à un cas concret : le site de Château-Chalon, cadre remarquable de notre environnement. « Le paysage étant la partie d'espace qu'un observateur embrasse du regard en lui conférant une signification globale et un pouvoir sur ses émotions ». Le débat est lancé ....

Grâce à l'action déterminante de Germaine Delavenne, la présidente jusqu'en 2007, le site exceptionnel de Blandans a été préservé et s'est en outre développé harmonieusement tant au niveau des paysages que du bâti public ou privé.

Cette réussite a pu être assurée en liaison étroite avec les élus municipaux de Domblans, maire et adjoints qui ont toujours été à l'écoute des avis ou propositions émis par le « vent du cuard ». Les nouveaux responsables, Patrice de Broissia, Patrick Nicod et Michèle Vuillermet vont poursuivre cette mission grâce à un bureau dynamique où règne une ambiance amicale et constructive.

Les nouveaux adhérents seront accueillis avec enthousiasme et cordialité.

#### LES ROIS :

Ils se dérouleront à Blandans le 26 janvier 2008.

A 15 heures : retour en images d'après photos et diapos sur les premières années d'AVdC  
S'inscrire auprès de Germaine Delavenne avant le 23 janvier 2008

# « AU VENT DU CUARD »



**Bulletin trimestriel n°24  
janvier 2008**



## COMPTE RENDU DU REPAS CONFERENCE DU 17 NOVEMBRE 2007.

### 1 - Ouverture par le président

### 2 - STRUCTURE DE L'INTERVENTION D'ANDRÉ SAILLARD (CHÂTEAU-CHALON) SUR LE THÈME :

#### PAYSAGE/URBANISME/DÉVELOPPEMENT : UN DÉFI

Nous reproduisons ici le texte ayant servi de support visuel au conférencier

#### Le paysage ? Une définition parmi d'autres

« Le paysage est la partie d'espace qu'un observateur embrasse du regard en lui conférant une signification globale et un pouvoir sur ses émotions » Michel Baridon

Cosmique ou miniature, antique et contemporain, chinois, grec ou italien : le paysage existe par le regard de l'homme

#### Un cas concret le site de Château-Chalon

1° niveau : Domblans-Blandans, Voiteur, Menetru, Nevy, Château-Chalon

2° niveau : St Germain les Arlay, Bréry, Plainoiseau, Château d'Arlay

3° niveau : la plaine de la Bresse + Mâconnais +Chalonnais

#### Un cadre remarquable

La Seille (élément structurant), la Vigne (classée paysage remarquable), le bâti vernaculaire des villages, le bâti classé (St Martin, la Salette, Château de Domblans et de Blandans, Château-Chalon), la corniche de Château-Chalon

#### Les acteurs du paysage

Les Maires (POS, PLU), la Communauté de Communes Hte Seille (développement économique), le SCOT (redéfinition des zones d'activités), le Département (DDE, ABF, CAUE,..), la Région (Diren, Drac,...), l'État (codes... et de l'environnement...), les Citoyens.

#### Une évolution problématique

Pas de vision d'ensemble les Maires maîtrisent et mettent en œuvre en solitaire leur POS et leur développement

Pas d'étude d'impact globale sur le site

Pas de consensus sur l'idée du paysage : « Les néo ruraux défendent une vision rurale du paysage, celle d'une campagne idéalisée qui n'a sans doute jamais existé »

Pas d'organisme fédérateur d'où la possibilité de situations conflictuelles sur la pertinence de l'évolution du paysage

#### Que faire ?

Sensibiliser et peser sur les décideurs :

– Suivi des conseils municipaux, enquête publique, projets...

– Maîtrise le plus possible du cadrage administratif

– Sensibiliser nos concitoyens (communication)

– Ne pas opposer développement économique et qualité du paysage

– En étant exigeant sur l'utilisation des compétences administratives et de conseil pour la réalisation des différents projets

– En restant de veille sur l'évolution du site et en pesant en amont sur les projets

#### Article L.110-1 du code de l'environnement

Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation

#### Une référence

Michel BARIDON Spécialiste de civilisation britannique. Historien des jardins

Livre : Naissance et renaissance du paysage. Edition Actes Sud 2006. Un ouvrage érudit où ce passionné raconte avec force exemples, références et citations les pérégrinations du paysage à travers les siècles.

#### EXTRAIT DE L'ARTICLE COMMUNIQUE PAR JANINE DE LA FONTAINE

En parlant de gaudes, je pense à ce jurassien de 120 ans, reçu par le roi *Louis XVI* qui lui demandait le secret de sa longévité et auquel il avait répondu:

« *Votre Majesté pourra vivre aussi longtemps que moi en mangeant des gaudes.* » Jean Jacob était né le 10 novembre 1669, non loin de Clairvaux, au hameau de la Charne, près de Charcier. Il s'était rendu une première fois à Paris à l'âge de dix-huit ans et était descendu dans une auberge située rue de Marivaux, près de la Comédie-Italienne, « *Quartier un peu mesquin, il est vrai, disait-il, mais où l'on était bien, à bon marché et chez de bonnes gens.* » Jean Jacob, totalement illettré, avait vécu toute sa vie comme journalier. Dans sa jeunesse, il avait été au service du prince de Bauffremont. Il fit son deuxième voyage à Paris pour remercier le roi Louis XVI de lui avoir accordé une pension de 200 livres. Cette pension avait été demandée par sa fille Pierrette quelques années auparavant et obtenue, ainsi qu'une gratification exceptionnelle de 1 200 livres. Jean Jacob, alors âgé de 120 ans et surnommé par le curé de sa paroisse « l'homme extra- séculaire » part donc en compagnie de sa fille Pierrette, du sieur Ponard, de leur cousin Joseph Thevenin, maître en chirurgie et de Jean-Claude François Fromont en direction de Paris, où ils arrivent le 3 octobre 1789. Il descend dans la même auberge où Jean Jacob était descendu lors de son premier voyage. Le 11 octobre, il est reçu par le roi et la famille royale et c'est à cette occasion qu'il révèle sa recette de longue vie. Le 23 octobre, il est présenté à l'Assemblée Nationale comme doyen du royaume. L'abbé Grégoire propose que l'assemblée se lève à son entrée, en raison du respect qu'inspire son grand âge. Jean Jacob entre, marchant avec des béquilles, soutenu par sa famille. Il est sourd, à demi aveugle et tient serré entre ses doigts son acte de baptême du 10 novembre 1669. Il s'assied dans un fauteuil, se couvre. La salle applaudit. Il assiste à une partie de la séance. Pendant ce temps, le graveur Garnerey, tenant boutique à Paris, rue Saint-André-des-Arts, réalise un portrait du vieillard, tiré à de nombreux exemplaires qui seront vendus à son profit. Le portrait présenté provient des archives de Saint-Claude. C'est Gabriel-Frédéric Christin, député du Tiers-état du bailliage